

## **Intervention de lutte antivectorielle (LAV) antidissémination Chik/dengue Pignan (34) 28 octobre 2014 Compte-rendu**

Localisation : Pignan  
Date d'alerte : Mail ARS du 24/10/2014  
Date de traitement : le 28/10/2014  
Références (dans le cas d'un signalement ARS) : L2A1976-34

### **Rappel méthodologique**

Dans le cadre de ces interventions les grandes étapes du protocole sont :

1. Enquête entomologique de terrain par des agents de l'EID Méditerranée et actions larvicides.
2. Proposition de traitement à l'Autorité de tutelle et autorisation de traitement par celle-ci (informations et autorisations),
3. Action de traitement adulticide
4. Produits utilisés et dosages.

L'ensemble étant clôturé par un compte-rendu.

**\***

### **1. Enquête entomologique et traitements larvicides**

Suite au signalement d'un cas suspects l'enquête entomologique réalisée le 27 octobre sur la commune de Pignan a mis en évidence la présence d'adultes.

Etant donné le risque de transmission vectorielle d'*Aedes albopictus* il a été proposé de réaliser un traitement LAV sur le secteur concerné 28 octobre.

### **2. Information et autorisations**

Suite à la proposition de traitement (carte en annexe 1), l'autorisation d'intervention avait été envoyée par le Conseil Général le 27 octobre 2014.

La commune de Pignan a été informée par le Conseil Général de la situation et de la réalisation d'un traitement.

L'ADAPRO LR a été informée par mail le 27 octobre de l'intention de traitement.

### **3. Traitements adulticides**

Comme prévu, le traitement a été effectué le 28/10/14 à 5h30 du matin. Il s'est déroulé dans de bonnes conditions météorologiques (vent faible).

#### 4. Produits utilisés et dosage

La totalité du traitement a été réalisé au moyen d'un nébuliseur à froid de type LONDON FOG 18-20 monté sur un véhicule 4\*4 pick-up, à la vitesse de 10 km/h. Le traitement s'est effectué sur un linéaire de 1.500 km (cf. tracé en annexe 1), soit **une superficie totale de 6ha.**

Le produit utilisé est de la Cérathrine ULV 161/DA Cérathrine, à la dose équivalente à 2 g de deltaméthrine s.a./ha en mélange avec du Généra (adjuvant de bouillie à base d'huile de paraffine, Total Fluides).

- Volume total Cérathrine ULV 161/DA : 0,80l
- Volume total de Généra : 3.7l

- **Annexes 1** Cartes de traitement.

Opération terminée.

## Annexe 1 : Carte de traitement

